



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Narcotrafic et surpopulation carcérale à La Réunion

Question au Gouvernement n° 1177

[Texte de la question](#)

NARCOTRAFIC ET SURPOPULATION CARCÉRALE À LA RÉUNION

Mme la présidente . La parole est à Mme Émeline K/Bidi.

Mme Émeline K/Bidi . Monsieur le garde des sceaux, un an après le vote du projet de loi visant à sortir la France du narcotrafic, le parquet national anti-criminalité organisée est entré en fonction le 5 janvier 2026. Cette centralisation de l'organisation et des moyens tranche avec le manque abyssal de ressources auquel l'outre-mer est confronté pour lutter contre le trafic de drogue.

En novembre 2025, les juges d'instruction du tribunal judiciaire de Saint-Denis, submergés par les affaires de stupéfiants, indiquaient ne plus être en mesure de traiter certains dossiers.

Les prisons, quant à elles, débordent. Le 29 décembre 2025, les agents pénitentiaires de la maison d'arrêt de Saint-Pierre se sont mis en grève pour dénoncer la surpopulation carcérale, qui dégrade leurs conditions de travail et rend les conditions de détention indignes.

Avec 200 détenus pour 114 places, les hommes s'entassent à seize dans des cellules où la chaleur est suffocante ; les murs et plafonds de ce bâtiment, construit en 1863, s'effritent, rongés par le sel et l'usure du temps. Il est devenu impossible de faire respecter les interdictions de contact entre détenus. Les conditions de sécurité ne sont plus réunies depuis longtemps et la situation continue de se dégrader.

La situation n'est pas meilleure à la prison de Domenjod à Saint-Denis, où la surpopulation carcérale atteint 150 %. La faute, encore, au narcotrafic – les saisies de cocaïne ont augmenté de 67 % depuis 2024. Mais les moyens alloués à la justice, à la police et à la gendarmerie, eux, n'ont pas doublé. Il n'y a toujours pas de scanner à l'aéroport Roland-Garros, ni de scanner à conteneurs au port de la pointe des Galets.

Un tsunami blanc s'abat sur nous, engloutit notre jeunesse, l'avenir de notre île, et nous nous sentons terriblement délaissés par l'État. Que fera le Pnaco à Paris si, chez nous, il n'y a pas de juges pour traiter les dossiers, pas d'enquêteurs pour démanteler les réseaux et plus de places en prison pour incarcérer les mules et les dealers ?

Alors que nous reprenons les débats sur le projet de loi de finances, l'heure est venue de discuter à nouveau des moyens : augmenter les effectifs de magistrats et d'officiers de police judiciaire, construire de nouvelles prisons, investir dans des scanners, le prix à payer sera toujours moindre que celui des vies humaines exploitées et emportées par ce fléau. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, *garde des sceaux, ministre de la justice* . Vous avez parfaitement raison : la France comme le monde entier est submergée par le narcotrafic. Nos outre-mer connaissent une double difficulté : ces territoires appartiennent à la République, touchée par ce trafic, et subissent à la fois une consommation importante et les échanges internationaux – c'est notamment le cas dans l'océan Indien.

C'est pour cela que le Parlement – et je vous en remercie – a donné des moyens très importants au ministre de l'intérieur et à moi-même pour lutter contre le narcotrafic.

Il faut s'en réjouir, le parquet national traitera environ 200 dossiers provenant de tout le territoire, y compris ultramarin, et travaillera avec les juridictions interrégionales spécialisées, que nous avons renforcées. Comme pour le parquet antiterroriste, il s'agit de traiter le haut du spectre, les cryptomonnaies, les réseaux internationaux, et de développer la coopération judiciaire.

Le nombre de magistrats va augmenter, notamment à La Réunion. Nous avons organisé une journée spéciale consacrée à la justice avec la ministre des outre-mer et tout le monde a reconnu l'importance de l'événement. Il y a 130 magistrats à La Réunion, et ce nombre continuera d'augmenter.

Je me rendrai dans quelques semaines dans votre territoire et à Mayotte, d'abord pour rencontrer les agents pénitentiaires, qui exercent un métier extrêmement difficile – le directeur de l'administration pénitentiaire est allé sur place, à ma demande, il y a deux mois.

Je ferai des annonces, tant en matière immobilière que pour lutter contre la surpopulation carcérale – vous avez probablement lu mes récents propos sur un éventuel *numerus clausus*.

J'annoncerai également un renfort de magistrats à La Réunion, ainsi qu'un nouveau tribunal de proximité à Saint-Benoît – nous avons posé sa première pierre.

Mais nous avons surtout besoin d'un budget : pour recruter magistrats, greffiers et fonctionnaires, il faut des crédits. Les concours sont ouverts, mais nous ne pouvons pas recruter sans budget. Je ne doute pas que l'Assemblée aide la justice à créer les 1 600 emplois ouverts par le premier ministre en 2026.

Données clés

Auteur : [Mme Émeline K/Bidi](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1177

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2026